

# PROGRAMME DE FORMATION (1 jour) :

## Référent “Lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes”

Cette formation vise à outiller les référents en entreprise pour prévenir et gérer efficacement le harcèlement moral, sexuel et les comportements sexistes. Elle propose un cadre légal, des outils pratiques de détection et des méthodes d'intervention adaptées, afin de garantir un environnement de travail respectueux et inclusif. Les participants développeront des compétences essentielles pour sensibiliser, accompagner mais aussi identifier les situations de harcèlement et agir face à ces problématiques dans le respect des obligations réglementaires.

### Objectifs de la Formation

Suite à la formation, les apprenants seront capables de :

- Comprendre les notions essentielles de la fonction du référent « harcèlement sexuel et propos sexistes » au sein d'un organisme.
- Appliquer la réglementation en coordination avec les acteurs de la prévention
- Connaitre et savoir utiliser les outils de gestion des situations de crise
- Participer au déploiement des méthodes et outils d'animation de la prévention dans l'entreprise : mettre en place de système d'alerte, traiter des événements, mener l'enquête...



# Objectifs et informations pratiques

## Informations Pratiques

**Public concerné :** Référent « Lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes », élus du CSE pouvant agir en appui, représentants de la Direction (maximum 10 personnes)

**Dispositions d'accessibilité :** En cas de situation de handicap, veuillez nous consulter pour étudier ensemble la faisabilité et l'adaptation de l'action de formation.

**Pré-requis :** Aucun

**Délai, durée et horaires :**

1 jour soit 7 heures – horaires : de 9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h00 (aménageable si besoin)

Date : inter (selon calendrier) – intra (à définir selon disponibilités)

## Format, tarif et modalité d'accès

- **Interentreprises** : 360 HT/participant –  
Lieux : locaux GALATA  
Minimum 3 personnes pour la tenue d'une formation en inter-entreprise  
Consultez [notre calendrier](#) pour connaître les sessions de formation programmées  
Nous contacter par téléphone ou par le [formulaire contact](#) pour toute question et pour vous inscrire. Inscription possible 24 heures avant le début de la formation, sous réserve de places restant disponibles. Nous vous recontactons sous 48 heures.
- **Intraentreprise** : tarifs, date et délai d'organisation à définir en fonction de vos besoins et des disponibilités des formateurs. [Contactez-nous](#) pour demander un devis personnalisé. Nous vous recontactons sous 48 heures.

# Contenu de la Formation

Tour de table - Rappel des objectifs de la formation – Présentation du déroulé de la formation  
QCM d'autopositionnement

## Cadre légal et enjeux

- Enjeux du cadre juridique et obligations légales de l'employeur
- Principes généraux de prévention et notions de risques
- Obligation de sécurité de l'employeur
- Rôle et missions du référent harcèlement, notamment au sein du CSE
- Lanceur d'alerte : statut particulier et obligations de l'employeur

## Harcèlement : de quoi parle-t-on?

- Identifier les différents types de harcèlements
- Reconnaître les différents types de harcèlements sexuels et les propos sexistes
- **Partage d'expériences**, témoignages

## Jouer efficacement son rôle de référent

- Faciliter le signalement et la prévention primaire sur le terrain, les indicateurs d'alerte
- L'approche individuelle et l'approche collective
- Prendre en charge un signalement et reconnaître les signes d'un harcèlement présumé
- Mener une enquête avec impartialité
- **Mise en situation** : gestion de crise
- Les autres acteurs sur lesquels s'appuyer

## Le jour d'après

- Accompagner les parties prenantes suite à enquête
- Les suites et conséquences de l'enquête
- Se faire accompagner en tant que référent

## Conclusion et évaluation

- Questions / Réponses - Echanges – débat
- Evaluation des acquis par QCM
- Evaluation de la formation



# Moyens pédagogiques et intervenant



## Méthodes pédagogiques

- Préparation de l'intervention pour une identification de votre contexte de vos enjeux. Adaptation aux attentes des participants, personnalisation des mises en situation
- Des outils pédagogiques vidéos, des mises en situation basées sur des cas réels, des temps de partage nombreux pour une appropriation maximale
- Une interaction entre pairs favorisant l'apprentissage et le partage d'expérience
- Un échange avec nos formateurs expérimentés qui pourront répondre à toutes vos interrogations et avec qui vous mettrez en place un plan d'accompagnement.

## Outils pédagogiques



### A. HARCÈLEMENT : DE QUOI PARLE-T-ON ?



#### Apports réglementaires et méthodologiques

1. Identifier et définir les différents types de harcèlement
2. Identifier et définir les différents types de harcèlement sexuel et les propos sexistes



## Moyens techniques et intervenant

- Support de formation remis au stagiaire
- Dispositions d'accueil nécessaires (intra) : Salle de formation, vidéo-projecteur, support de projection.
- Intervenant : Ingénieur Formateur Consultant en Management de la prévention et de la santé/sécurité du personnel (20 ans d'expériences)

**Dispositif de suivi du programme et d'appréciation des résultats :** Feuille d'émargement - Evaluation des acquis des stagiaires à l'issue de la formation via QCM – Analyse des informations obtenues - Remise d'une attestation de fin de formation

**Préparation :** Adaptation des supports au contexte de l'entreprise et adaptation du langage aux besoins du public ciblé :

- Les supports de formation remis aux stagiaires,
- Les cas pratiques et exercices prévus pendant la formation,
- Les supports d'évaluation de l'atteinte des objectifs de la formation (support de validation de la formation).





GALATA Organisation  
Parc d'activité de Beaujardin - 35410 Châteaugiron

Tél: 02 99 37 63 63 - Contact : [infos@galata.fr](mailto:infos@galata.fr)  
[www.galata.fr](http://www.galata.fr) -